

L'éloquence au collège Gisèle-Guillemot

La finale du concours de plaidoiries du collège Gisèle-Guillemot s'est tenue, mercredi matin, à la salle des fêtes de Mondeville. Dix-sept élèves venant de six classes de 3^e se sont succédé à la tribune pendant deux heures pour défendre leurs causes, sous les encouragements de leurs camarades et enseignants.

Des camarades solidaires

Dans la salle, un public de 150 personnes, attentives et respectueuses. « **On a été épatés par le comportement des élèves. Ils ont soutenu leurs camarades avec beaucoup de bienveillance** », salue Audrey Benoît, enseignante au collège.

Le Grand prix des plaidoiries a été attribué à Gaspard, qui s'est illustré par un discours argumenté contre la peine de mort. Le Prix des droits humains est revenu à Luxene, engagé sur la situation en République démocratique du Congo. Le Prix du discours a récompensé Manon, qui a sensibilisé le public au drame des migrants dans la Manche.

Deux Coups de cœur ont également été décernés à Éliott, pour son plaidoyer contre la Coupe du monde de football au Qatar, et à Asia, qui a choisi de parler de santé mentale, une cause nationale oubliée, selon elle.

Les lauréats sont repartis avec des cartes cadeaux financées par le foyer socio-éducatif, « **qui vit grâce aux enseignants et aux élèves** », rappelle Audrey Benoît. Mais l'avenir du projet est incertain. « **On ne sait pas si on pourra financer cette heure d'éloquence l'année prochaine. Nous, les enseignants, nous battons pour la garder. C'est indispensable** », défend la professeure. Travailler l'oral est, selon elle, une priorité éducative essentielle.





Le jury était composé de deux enseignants, deux élus et deux membres d'Amnesty International.
Ouest-France